



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Vipère péliade // *Vipera berus*

Statut

Rare et localisée en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère B2b(iv))	oui	non	oui	3

Répartition et populations

En France, les populations de Vipère péliade sont séparées en trois ensembles bien distincts : le nord de la France (à l'exclusion du nord-est), le Massif-Central et le massif jurassien. Dans ce dernier, la Vipère péliade est rare. Quelques populations seulement sont concentrées dans le Haut-Doubs atteignant Pontarlier au nord et le nord de Morez au sud de son aire régionale. Une seule grande population est présente dans le bassin du Dugeon alors que les autres stations, géographiquement isolées, abritent des micropopulations n'excédant pas 50 individus. D'après l'Atlas régional commenté, l'espèce est présente à partir de 690 m d'altitude jusqu'à 1240 m, l'optimum altitudinal se situant entre 800 et 900 m.

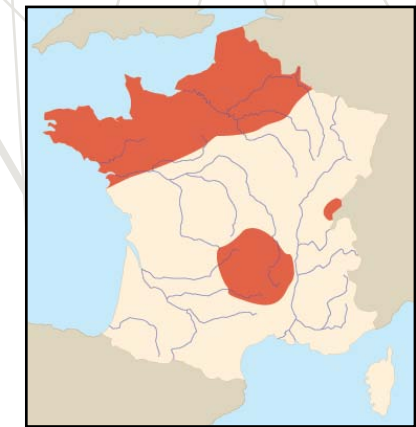
Habitat et écologie

Tout comme la vipère aspic, la Vipère péliade colonise généralement les versants exposés au sud mais, différence notable, préfère les milieux herbacés et humides aux biotopes très secs. Une couverture végétale dense lui est nécessaire pour se dissimuler et trouver refuge en cas de menace, l'espèce étant plutôt lente. En région, elle se trouve dans des habitats très variés avec d'importants écarts thermiques entre le jour et la nuit. Elle est souvent observée en tourbière, dans les pâturages rocaillieux et les prairies humides. Elle fréquente aussi les carrières de pierres, et moins souvent, les lisières forestières et forêts clairsemées. Lorsqu'elle côtoie la vipère aspic, ce qui pourrait être le cas en Franche-Comté puisque les aires des deux espèces se juxtaposent, elle reste cantonnée aux versants les moins exposés. Les deux espèces de vipères étant en compétition, l'aire de répartition de la vipère péliade est limitée du fait de cette concurrente.

Cette vipère sort de son abri hivernal de fin mars à début mai. On peut alors observer les mâles adultes s'exposer au soleil pour effectuer leur première mue annuelle. L'activité de reproduction débute environ trois semaines plus tard, lors de l'émergence des femelles, et peut durer un mois. Les mâles n'entameront l'activité de chasse qu'après la période des accouplements alors que les femelles fécondées attendront la mise bas pour s'alimenter. Le régime alimentaire est essentiellement constitué de micromammifères, plus rarement de lézards et grenouilles.

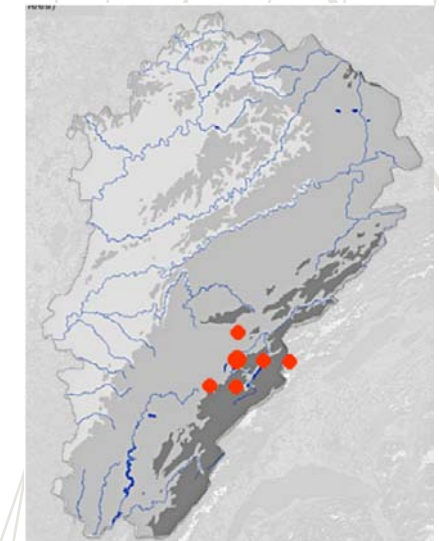


Vipère péliade Jean-Marc Moingeon



Répartition de l'espèce en France

Répartition de la Vipère péliade en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

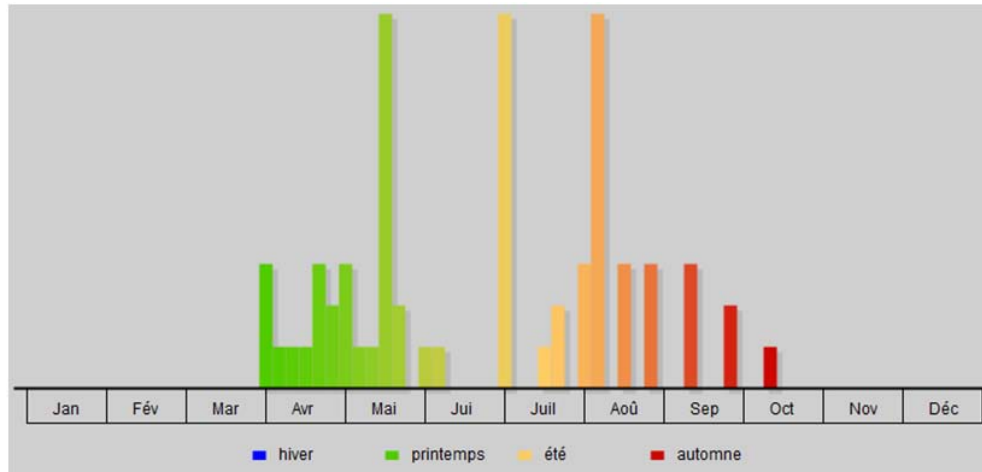


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Vipère péliade // *Vipera berus*



Phénologie de la Vipère péliade en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

Menaces et priorités de conservation

Malgré sa grande aire de répartition, l'espèce est menacée de disparition dans l'ouest de l'Europe. Les persécutions passées (destructions massives à la fin du 19ème siècle) et présentes, ont contribué au déclin des populations de même que les prélèvements des terrariophiles. Comme pour la plupart des reptiles, l'impact de la fragmentation de son habitat liée aux activités humaines est considérable. Dans le Massif jurassien, le nombre de populations est très limité puisque 51 sites, géographiquement isolés pour la plupart, ont été répertoriés (46 en France, 5 en Suisse). L'espèce semble beaucoup plus sensible que l'Aspic aux transformations du paysage qu'il s'agisse de mise en cultures, d'enrénements ou d'assèchement des tourbières. En effet, des études génétiques menées dans le massif jurassien ont démontré que les péliades sont très peu mobiles et que les populations peuvent être considérées comme tout à fait isolées à partir de quelques kilomètres. Génétiquement distinctes, elles doivent être considérées comme des unités indépendantes. Par conséquent, les mesures de conservation doivent être entreprises à l'échelle des populations actuelles. L'application de mesures de protection de tourbières, la limitation des brûlis dans les zones à buissons ou encore le maintien de structures offrant des abris (rocailles, haies...) sont indispensables à leur maintien. Ces mesures ne doivent pas concerner uniquement les sites mêmes mais doivent au contraire être étendues à leurs proches périphéries afin de permettre une colonisation graduelle de nouveaux emplacements. Le trafic routier et la destruction volontaire par phobie peuvent être des causes de mortalité directe non négligeables à l'échelle des petites populations franc-comtoises.

L'essentiel de la population régionale est en zone Natura 2000, Arrêté de protection de biotope et réserve naturelle régionale sur le bassin du Drugeon.

Rédaction : Nathalie Dewynter – mise à jour : mai 2011



Vipère péliade mélanique © Jean-Marc Moingeon



Habitat type de la Vipère péliade © Christophe Mauvais

